



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ D'ENTREPRISE LUNDI 27 JUIN 2016



<http://cgt-ford.com> - Lundi 27 juin 2016

Droit d'alerte :

La direction déclare que les certifications du commissaire aux comptes sont faites et qu'elle va (enfin) remettre les documents au cabinet d'expertise Sécafi après beaucoup de retard toutefois.

Marche de l'entreprise - Avancement des activités :

Carter Fox : productions prévues : 1275/jour en juin, 1250 en juillet et août.

6F35 : productions prévues : 500/jour en juin, juillet et août. Il est fort probable que les volumes ne remontent pas après les congés d'été et reste à 500. Les dernières prévisions de volumes pour l'année 2016 sont donc encore en baisse avec 118500 transmissions 6F35.

Toujours des problèmes de qualité avec le fournisseur Ryobi.

DCT : productions prévues : 812/jour en juin, 825 en juillet et août + 320 à 330/jour en SD pour ces mêmes mois. Le point le plus problématique actuellement est l'approvisionnement du piston sachant que le fournisseur est le même que pour Valéo. Les difficultés continuent sur le support avec un retard de 1159 pièces qui risque de pousser FAI à envoyer des pièces par avion. Par ailleurs, des collègues vont travailler le samedi matin, le dimanche de nuit plus en SD décalé (renforcement des horaires) sur des Rasomas pour compléter le manque de pièces livrées par un fournisseur. Reste 2000 pièces à livrer à Valéo qui rappelons-le est un concurrent de FAI qui va récupérer les productions en DCT.

La direction cherche des volontaires pour travailler les 13 et 14 août en plus du 15 août et du 14 juillet.

TTH : productions prévues : 2800/jour en juin, juillet et août. Il y a des pannes sur un four en cours d'investigation. Il y a aussi un problème de refroidissement sur un générateur ne laissant plus que deux fours en fonctionnement ce qui est insuffisant. Tout ceci démontre un manque d'entretien et une vétusté du secteur, ce que nous dénonçons une fois encore.

La direction n'a rien à nous répondre sur la mise en place possible d'un deuxième grand four à l'usine voisine de GFT. Elle dit ne pas savoir et ne pas avoir de réponse. Pourtant, il paraît qu'il y a une coopération entre les deux sites. Ce qui est sûr, c'est que cela aurait encore une fois un impact important sur l'emploi à FAI puisque les volumes pour GFT représentent au moins 90% du travail de notre TTH.

Racks : abandonné par Ford comme l'engagement des 1000 emplois.

Personnels :

Intérimaires : il n'y a plus que **42** salariés intérimaires (il y en avait 59 en décembre).

Prêt de main d'œuvre à GFT : **10** collègues sont actuellement prêtés.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous n'étions plus que **956** salariés au mois de mai dont **946** travaillant à FAI. **Ford ne tient pas son engagement des 1000 emplois !**

Après les deux licenciements du mois dernier, il y a encore un collègue qui a été licencié mais nous n'en saurons pas plus de la part de la direction. Encore une fois, son poste ne sera pas remplacé bien sûr.

Ça fait beaucoup de gens mis à la porte. Encore une fois, si vous êtes menacés, n'attendez pas qu'il soit trop tard, rapprochez-vous des délégués CGT, défendez-vous !

Présentation du bilan comptable de l'année 2015 du Comité d'Entreprise :

Ce point est reporté car la nouvelle législation prévoit que ce bilan soit présenté dans une réunion à part avec ce seul point à l'ordre du jour. Proposition de la faire le 11 juillet.

Validation du règlement intérieur du Comité d'Entreprise :

Là encore, la législation a changé et des points doivent être ajoutés comme l'arrêt des comptes, la désignation et le rôle du trésorier, etc... Par ailleurs, d'autres modifications sont proposées pour le rendre cohérent. Tout cela amène beaucoup de discussions, il y aura donc d'autres rendez-vous pour en discuter jusqu'à validation finale.

Point sur l'organisation des consultations dans le cadre de la loi Rebsamen :

La loi Rebsamen a apporté des modifications sur les consultations obligatoires du Comité d'Entreprise par les employeurs. En plus des orientations stratégiques de l'entreprise s'ajoute :

- la situation économique et financière.
- la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.

Les informations sont mises à disposition via la base de données économiques et sociales (moyens informatiques à disposition des élus du personnel).

La direction propose un planning :

- 1) Droit d'alerte : présentation du rapport de l'expert mandaté par le CE (Sécafi).
- 2) Information-consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise.
- 3) Information-consultation sur la situation économique et financière et la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi: présentation du rapport de l'expert mandaté par le CE (Sécafi).

Planning : septembre-octobre 2016.

Questions diverses :

- La direction répare des caméras de surveillance sur l'usine mais n'en installe pas de nouvelles.

- Le portillon pour accéder au CE fonctionne mal, demande d'y remédier.

- Prime de compensation de participation aux bénéfices des collègues prêtés à GFT prévu dans le plan d'action flexibilité : Cette prime sera versée au mois de juin au prorata du temps de présence (400€ pour une année complète).

Prochaine réunion CE :

Le mardi 19 juillet (car il y a comité de suivi à la préfecture le lundi 18 juillet).